

ARBRES BORDANT LE GC46

SITES

INSCRIPTION

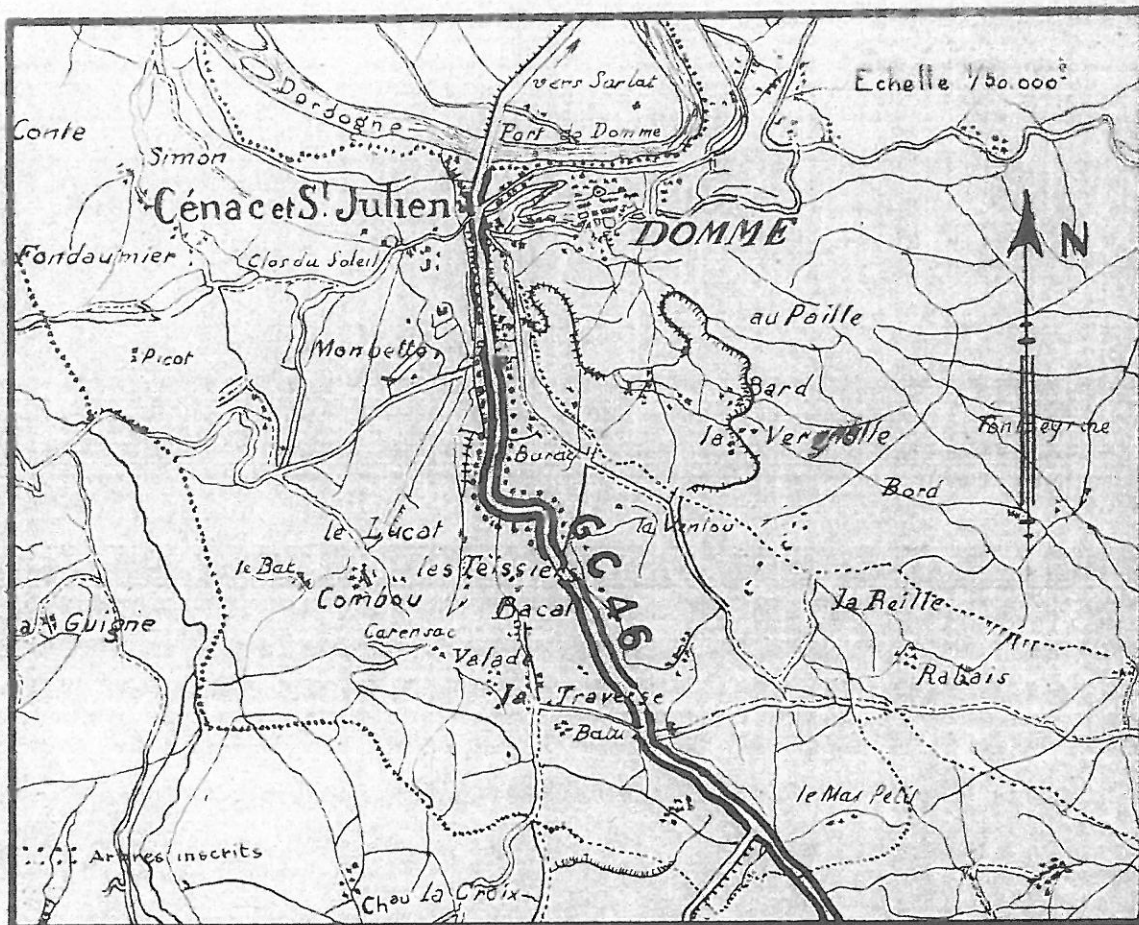
COMMUNE : Cénac et St Julien

CANTON : Domme

ARRONDISSEMENT : Sarlat



CARTES
MICHELIN
N° 75
PLI 17



ARRETE DU 28 JANVIER 1944

Est inscrite sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la plantation routière composée de 158 arbres bordant de part et d'autre, sur la commune de CENAC-et-ST.JULIEN (Dordogne), le chemin départemental n° 46 du PK 88,500 au PK 89,900 à l'entrée du bourg de CENAC.

Propriétaire : Commune de CENAC-et-ST.JULIEN.

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
monuments historiques
et des sites :

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: L. HAUTECEUR

CENAC ET SAINT JULIEN
Site inscrit : Plantation routière

